

## Consultations prébudgétaires 2016

# Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Comptables professionnels agréés du Canada

#### Résumé

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de transmettre au nouveau gouvernement du Canada ses priorités et recommandations en vue du budget fédéral de 2016.

Force est de reconnaître que, depuis la présentation de notre mémoire prébudgétaire initial en août 2015, la conjoncture économique mondiale s'est assombrie. Le Canada, comme d'autres pays, doit surmonter des difficultés considérables : chute des cours du pétrole, baisse des investissements des entreprises, faiblesse du dollar canadien et dégradation des perspectives économiques et budgétaires.

Bien qu'un budget équilibré demeure toujours préférable à un déficit, il est concevable que le gouvernement fédéral envisage des solutions à court terme pour relancer l'économie canadienne, particulièrement dans le climat d'incertitude et de fragilité économiques qui persiste. Le programme de croissance économique du gouvernement doit toutefois s'accompagner d'un plan budgétaire qui sera à la fois prudent et responsable. Par conséquent :

- Si des mesures de stimulation telles que les dépenses d'infrastructure entraînent un déficit, les sommes investies doivent mener à la réalisation d'objectifs stratégiques, viser les infrastructures publiques de base et servir expressément à l'amélioration de la compétitivité et de la productivité à long terme du Canada.
- Si des déficits sont à prévoir, le gouvernement doit respecter son engagement de maintenir le ratio de la dette fédérale au PIB sur une trajectoire descendante et s'efforcer de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2019-2020.

Pour que notre économie soit véritablement prospère, le gouvernement peut avoir recours à d'autres solutions, en plus des mesures de stimulation, en vue de raviver les affaires, d'accroître la productivité et de favoriser la création d'emplois et la croissance économique.

#### **Fiscalité**

Pour améliorer le système fiscal canadien, le gouvernement fédéral devrait suivre les recommandations concernant la fiscalité qu'a proposées le Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans ses rapports de consultation prébudgétaires de 2011 à 2014. Ces recommandations soulignent la nécessité de simplifier la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et préconisent un processus de consultation national pour mener à bien cette tâche importante.

Le système fiscal canadien n'a pas été examiné en profondeur depuis les travaux de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité en 1966. Une réforme fiscale est nécessaire pour rendre le système plus juste et moins complexe, favoriser la croissance de l'économie, et offrir un environnement fiscal concurrentiel sur le plan international qui sera avantageux pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, et attirera les investisseurs étrangers.

Comme le gouvernement fédéral a un mandat de quatre ans devant lui, le moment est venu de s'attaquer à des questions pressantes telles que la réforme fiscale.

CPA Canada exhorte le gouvernement fédéral à prendre les mesures suivantes :

- avant d'adopter ou de modifier des mesures fiscales, revoir en profondeur l'ensemble du système fiscal canadien et en réduire la complexité et l'inefficience;
- mettre sur pied un groupe d'experts indépendants chargé de recommander au gouvernement des moyens, à court et à long terme, de simplifier et de moderniser le système fiscal;
- envisager la création d'un organe permanent et indépendant responsable de la simplification de la fiscalité, comme au Royaume-Uni, dont la tâche consisterait à passer en revue les mesures existantes et les mesures proposées;
- faire participer les gouvernements provinciaux et territoriaux à tout processus de réforme, de manière à assurer une approche coordonnée qui sera avantageuse pour tous les Canadiens et tiendra compte du fait que les différents ordres de gouvernement font tous appel au même contribuable.

Dans le cadre d'une réforme, l'allègement du fardeau fiscal des particuliers favoriserait la prospérité des Canadiens et constituerait une mesure essentielle pour attirer et retenir une main-d'œuvre talentueuse dans le contexte d'un marché mondial. Au lieu d'instaurer de nouveaux crédits d'impôt personnels qui accroissent la complexité du système fiscal, il serait plus judicieux, pour alléger le fardeau fiscal des particuliers, de procéder à des réductions d'impôt de portée générale, notamment en haussant les seuils d'imposition et en abaissant les taux d'imposition.

Nous recommandons au gouvernement fédéral :

- de revoir tous les crédits d'impôt personnels et de ne conserver que les dépenses faites au moyen du système fiscal qui se sont révélées les plus efficaces et efficientes selon les critères systématiques établis, notamment l'équilibre coûts-avantages;
- de veiller à ce que les dépenses faites au moyen du système fiscal fassent l'objet d'une surveillance parlementaire adéquate en fournissant aux députés des informations complètes sous forme de synthèse et en déposant le rapport annuel Dépenses fiscales et évaluations au Parlement, comme le recommande le vérificateur général du Canada;
- lorsque la conjoncture économique le permettra, de mettre en œuvre un plan pluriannuel permettant de procéder à des réductions de portée générale des impôts sur le revenu des particuliers et, au besoin, compenser la perte de recettes fiscales qui en résultera en

augmentant les taxes à la consommation pour les rapprocher de celles des principaux partenaires commerciaux du Canada.

Le maintien d'un faible taux d'imposition des sociétés est essentiel pour attirer de nouveaux investissements et créer de l'emploi. Nous sommes entièrement favorables aux baisses du taux général d'imposition des sociétés appliquées ces dernières années, et nous estimons qu'il est essentiel de maintenir les taux d'imposition des sociétés à un niveau peu élevé afin que le Canada puisse conserver son avantage concurrentiel, et de comparer les taux en vigueur au Canada à la moyenne des pays de l'OCDE.

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'améliorer l'efficience, la productivité et la compétitivité internationale des entreprises canadiennes en prenant les mesures suivantes :

- simplifier le processus d'exonération de la retenue d'impôt prévue à l'article 105;
- simplifier davantage le processus de déclaration des biens étrangers en repoussant l'échéance de production actuelle du formulaire et en cessant d'exiger que les contribuables déclarent des titres étrangers se trouvant dans des comptes détenus auprès de courtiers en valeurs mobilières canadiens inscrits;
- réduire le nombre de catégories d'équipement pour la déduction pour amortissement (DPA) et réviser les taux de DPA pour toutes les catégories d'équipement afin qu'ils correspondent à la véritable durée de vie économique des actifs.

En veillant à ce que chacun paie sa juste part, on peut favoriser le maintien de taux d'imposition peu élevés, conserver la confiance du public envers le système fiscal et faire du Canada un endroit attrayant pour travailler, investir et faire des affaires. CPA Canada soutient la lutte contre la fraude fiscale des sociétés et estime qu'il est important que le Canada continue à participer activement à l'initiative de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS) et adopte des politiques fiscales qui se rapprochent de celles de ses principaux partenaires commerciaux, tout en veillant à ce que ces politiques ne nuisent pas à la compétitivité du Canada ou des multinationales canadiennes sur la scène mondiale.

CPA Canada s'engage à travailler avec le gouvernement du Canada pour lutter contre la fraude fiscale à l'échelle internationale et renforcer l'intégrité du système fiscal canadien.

### **Emploi**

La prospérité du Canada est étroitement liée à la création d'emplois, à la croissance du commerce et à l'expansion des marchés. Une analyse de l'OCDE montre que la libéralisation des échanges stimule la création d'emplois dans tous les pays, en particulier en période de relance après une crise économique mondiale<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir le site de l'OCDE : http://www.oecd.org/tad/tradeandjobs.htm.

Nos entreprises et notre main-d'œuvre doivent avoir la capacité de saisir les occasions qui se présentent sur les marchés mondiaux : il en va de la prospérité économique à long terme du Canada. Cette capacité de saisir de nouvelles occasions doit aussi s'étendre au marché intérieur du Canada, afin que le pays fonctionne comme une union économique efficiente. CPA Canada appuie la démarche du gouvernement en matière d'accords commerciaux internationaux, et constate avec enthousiasme son engagement à travailler avec les provinces et les territoires en vue de négocier le renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur.

#### Le gouvernement fédéral devrait :

- continuer à négocier des accords commerciaux qui suppriment les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre – tant à l'étranger qu'au Canada;
- élaborer des politiques, des programmes et des ressources pour aider les petites et moyennes entreprises à repérer, évaluer et saisir les débouchés sur les marchés internationaux;
- s'assurer que les accords commerciaux traitent des obstacles auxquels se heurtent les fournisseurs de services professionnels qui veulent travailler à l'étranger : exigences de citoyenneté et de résidence, règles restrictives régissant les séjours temporaires et restrictions touchant la propriété et l'investissement.

Au Canada, le marché du travail doit composer avec divers facteurs comme les changements démographiques, l'inadéquation de l'offre et de la demande de compétences, les difficultés d'intégration des nouveaux Canadiens et la médiocrité de l'information sur le marché du travail. Il est essentiel pour la position concurrentielle et l'avenir du Canada de pouvoir compter sur des professionnels formés à l'étranger. Les gouvernements, les autorités de réglementation et les autres parties prenantes doivent poursuivre leur effort concerté pour aider les professionnels formés à l'étranger à s'intégrer au marché du travail et à faire profiter notre pays de leur plein potentiel le plus rapidement possible.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes :

- aider les organismes professionnels et les autres parties prenantes à fournir aux professionnels étrangers désireux de travailler au Canada des informations claires et pertinentes avant leur arrivée, et à mettre en place des programmes de mise à niveau appropriés et des ressources dans la collectivité afin de faciliter l'intégration de ces professionnels au marché du travail canadien;
- investir dans le système d'information sur le marché du travail du Canada afin de le rendre plus exact, plus rapide et plus représentatif des tendances locales et, partant, plus utile à la prise de décisions éclairées;

#### **Productivité**

En ce qui a trait au régime de réglementation du Canada, les formalités administratives imposées aux entreprises constituent un fardeau inutile, diminuent leur productivité et nuisent à leur compétitivité et à leur croissance. CPA Canada souscrit au Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif et demande au gouvernement de continuer à publier sa fiche d'évaluation annuelle afin de montrer les progrès réalisés au chapitre de la réduction des formalités administratives. CPA Canada recommande également d'élargir le champ d'application du Plan et d'envisager d'appliquer la règle du « un pour un » aux règlements liés à l'impôt et à son administration afin de tenir compte de la paperasse et des coûts d'administration supplémentaires qu'imposent les nouvelles lois fiscales aux particuliers, aux fiscalistes et aux entreprises.

La standardisation de l'information d'entreprise (standardized business reporting ou SBR) est un autre moyen efficace de réduire les formalités administratives et les coûts de conformité, d'accroître l'efficience et l'exactitude des informations collectées et de réaliser des économies. De nombreux pays ont déjà adopté la SBR, qui permet d'adopter une approche dite « une fois suffit ». Le gouvernement fédéral devrait :

• adopter un format standard pour la communication de l'information d'entreprise, tel que l'eXtensible Business Reporting Language (XBRL), pour tous les ministères et agences du gouvernement fédéral, format que les entreprises pourraient utiliser pour produire toutes leurs déclarations. Le gouvernement devrait commencer par réaliser une étude interministérielle et élaborer un plan détaillé et progressif de mise en œuvre.

CPA Canada s'est réjouie lorsque le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a recommandé, en décembre 2014, que le gouvernement fédéral explore la faisabilité d'une « boîte à brevets ». Cette « boîte à brevets », qui récompense l'innovation en faisant bénéficier les entreprises d'un taux d'imposition réduit sur les profits découlant de l'exploitation de brevets au Canada, améliorera la productivité et encouragera les entreprises à accroître leurs activités de recherche, de développement et d'exploitation de l'innovation au Canada, ce qui, par un effet d'entraînement, créera des emplois à valeur élevée. Nous recommandons au gouvernement fédéral :

• d'instaurer des mesures fiscales favorables aux brevets afin de stimuler la recherche et le développement au Canada et d'inciter les entreprises canadiennes à déposer et commercialiser des brevets et à les conserver au Canada.

De plus, le gouvernement devrait améliorer le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) en rendant les crédits partiellement remboursables, quelle que soit la taille de l'entreprise, et en abrogeant l'exclusion des dépenses en immobilisations en tant que dépenses admissibles. Un crédit d'impôt pour les anges financiers qui investissent dans des entreprises en démarrage novatrices pourrait aussi être envisagé. Ces

deux mesures contribueraient à améliorer le rendement du Canada en matière d'innovation et à stimuler la croissance.

L'analyse de CPA Canada montre que de nombreux facteurs, hormis l'innovation, influencent la productivité. Parmi ces facteurs, signalons la taille des entreprises et leur vocation exportatrice, leurs investissements dans le capital immatériel, les secteurs et les régions dans lesquels elles sont présentes, et leur forme de propriété. Nous exhortons le gouvernement à prendre, en sus des mesures de base connues pour leur effet stimulant sur la productivité, d'autres mesures incitatives permettant aux entreprises de grandir, de réaliser des économies d'échelle efficientes, de soutenir la concurrence sur des marchés internationaux et d'investir dans le capital immatériel.

Enfin, nous sommes encouragés par l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la littératie financière, qui se traduit notamment par la *Stratégie nationale pour la littératie financière* récemment annoncée.

La compréhension des fondements de la gestion financière a une incidence mesurable sur les choix que font les particuliers à toutes les étapes de leur vie. Un plus haut niveau de littératie financière se traduit par des décisions financières plus éclairées et, partant, par une augmentation de l'épargne et une diminution de l'endettement. De plus, selon une enquête<sup>2</sup>, les personnes en bonne santé financière sont plus engagées et plus productives au travail, ce qui contribue à l'amélioration des résultats financiers des entreprises qui les emploient et est de bon augure pour l'économie du pays. Il existe ainsi une forte corrélation entre la littératie financière et la productivité, la prospérité et la croissance.

Compte tenu du taux élevé d'endettement des ménages canadiens, des faibles taux d'épargne des particuliers et du vieillissement de la population, la littératie financière est un enjeu national important. Nous devons veiller à ce que les Canadiens, surtout les plus vulnérables, possèdent les compétences, les connaissances, les informations et les ressources nécessaires pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur sécurité financière à long terme.

Pour renforcer la littératie financière des Canadiens, le gouvernement fédéral devrait :

• poursuivre la mise en œuvre de la *Stratégie nationale pour la littératie financière* en respectant les objectifs et les priorités établis et veiller à ce que les secteurs public et privé ainsi que le secteur des OSBL participent tous à la réalisation des objectifs de la stratégie afin d'aider les Canadiens à prendre des décisions financières éclairées et à mieux gérer leur avoir;

Page 7 sur 8

.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Enquête 2014 de Manuvie / Ipsos Reid sur la prospérité et la santé. (http://events.snwebcastcenter.com/manulife-gsrs/Prod/Client/HealthAndWealth/links/HW-BROCHURE-8PP-F.pdf)

• continuer à financer adéquatement l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour qu'elle puisse jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de la littératie financière des Canadiens et la coordination des organisations intéressées.

CPA Canada a le privilège de participer activement à l'amélioration de la littératie financière, tant à titre de membre du Comité directeur national sur la littératie financière qu'au moyen de son programme national primé de littératie financière, qui compte 11 000 bénévoles, et de ses nombreuses publications visant à aider les Canadiens à mieux gérer leurs finances.

CPA Canada remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui donner l'occasion de faire connaître le point de vue et les recommandations de la profession comptable sur les priorités relatives à la fiscalité, à l'emploi et à la productivité pour le budget fédéral de 2016.